

# A SWITCH TO PERCENTAGE DUES: Q&A

## **HOW DO I CALCULATE DUES OWING TO CUPE ONTARIO IN THE PROPOSED .04% DUES MODEL?**

It's easy. To get the cost for one month, take the total regular wages paid by the employer in a month and multiply this amount by .04%. If your membership is fairly stable, multiply this amount by 12 to find out the cost for a year. If your membership numbers fluctuate, you might want to do further calculations per month and add them up.

Remember it's .04% so as a multiplier you would use .0004 (which is the same as .04%).

## **DOES THIS MEAN INDIVIDUAL MEMBERS' DUES WILL INCREASE?**

No—any change in the cost of affiliating to CUPE Ontario is the responsibility of the local union. Locals pay to affiliate from the collective resources they have pooled from their members' dues.

## **HOW MUCH MORE IS THIS GOING TO COST THE LOCAL?**

Not every local will have to pay more. It all depends on wages. A percentage system is like a form of progressive taxation. The higher the collective wages of workers the more their local will pay, but those locals with lower wages will end up paying less. Even those locals that pay more will be paying an affordable amount—the same that all locals paid in levies to rebuild the National strike fund a few years ago.

## **DOES THIS DO IT – WILL WE NEVER NEED TO DEBATE DUES AGAIN?**

We can't answer that. What we do know is that this dues model will put CUPE Ontario on the road to a sustainable future where we have additional resources to meet the ever-increasing demands of the membership in Ontario. We know that a percentage model means that each time there is a wage increase at the local level, there is a small return to build resources not only for the local but also for CUPE Ontario. The percentage model doesn't answer all our needs today but it does put us on the road to a better future.

## **WILL THIS PERCENTAGE MODEL GENERATE MORE RESOURCES FOR CUPE ONTARIO? HOW MUCH AND WHAT WILL IT BE USED FOR?**

Yes. Based on calculations from CUPE National, there will be additional resources of about \$150,000 in 2009–10 and \$200,000 in 2010–11. (Our budget year starts April 1st, so a July 1st change means only three-quarters of the financial year applies in 2009–10.)

There are many increasing demands from our members to do more. All of our committees and sectors are requesting more resources to do more work. Our expenses for campaigns actually increase with every additional dollar we get from CUPE national to conduct campaigns—we need to build our own campaign resources to meet these challenges. We have increased obligations for our staff in terms of wages etc., and we actually have a number of folks who will retire soon where severance costs come due. An increase in resources is vital to meet all of these needs.



# LE CHANGEMENT AUX COTISATIONS SUR UNE BASE DE POURCENTAGE: Q&A

## **COMMENT EST-CE QUE JE PEUX CALCULER LES COTISATIONS QUE JE DOIS À SCFP ONTARIO EN UTILISANT LE MODÈLE DE COTISATIONS DE 0,04 % QUI A ÉTÉ PROPOSÉ?**

C'est facile. Pour calculer les coûts mensuels, il faut prendre le salaire de base total payé par l'employeur dans un mois et il faut multiplier ce montant par 0,04 %. Si votre densité syndicale est assez stable, vous pouvez multiplier ce montant par 12 pour trouver le coût annuel. Si votre densité syndicale subit des fluctuations, vous voudrez sûrement faire des calculs pour chaque mois et les ajouter.

N'oubliez pas que c'est 0,04 %, donc vous devez utiliser le multiplicateur 0,0004 (ce qui équivaut à 0,04 %).

## **EST-CE QUE CECI VEUT DIRE QUE LES COTISATIONS DE CHAQUE MEMBRE VONT AUGMENTER?**

Non—la section locale est responsable pour tout changement dans les coûts d'association au SCFP Ontario. Les sections locales payent pour s'affilier en utilisant les ressources collectives qu'elles ont rassemblées des cotisations syndicales de leurs membres.

## **COMBIEN EST-CE QUE CECI VA COÛTER À LA SECTION LOCALE?**

Les sections locales ne devront pas payer davantage. Ça dépend des salaires. Un système de pourcentage est semblable au système de taxation progressive. Si les salaires collectifs des travailleurs et travailleuses sont plus élevés, leur section locale devra payer davantage, mais les sections locales avec des salaires plus bas vont payer moins. Même les sections locales qui payent davantage payeront un montant abordable—ça revient au même montant que ce que les sections locales avaient payé pour rebâtir le fond de grève national il y a quelques temps.

## **EST-CE QUE ÇA FINALISE LE DÉBAT? COMME ÇA, NOUS NE DEVRONS PLUS JAMAIS DISCUTER DES COTISATIONS, N'EST-CE PAS?**

Nous ne pouvons pas répondre à ces questions, mais nous savons que ce modèle de cotisations va placer SCFP Ontario sur la bonne voie pour avoir un avenir viable où nous aurons plus de ressources pour satisfaire les demandes accrues de nos membres en Ontario. Nous savons qu'un modèle de pourcentage veut dire qu'à chaque fois qu'il y a une augmentation salariale au niveau local, il y aura un petit rendement pour bâtir les ressources, non seulement pour la section locale, mais aussi pour SCFP Ontario. Le modèle de pourcentage ne répond pas à tous nos besoins d'aujourd'hui, mais ça nous donnera un meilleur avenir.

## **EST-CE QUE CE MODÈLE DE POURCENTAGE VA GÉNÉRER PLUS DE RESSOURCES À SCFP ONTARIO? COMBIEN ET POUR QUOI FAIRE?**

Oui. Selon les calculs de SCFP National, il y aura des ressources supplémentaires s'élevant à environ 150 000,00 \$ en 2009–10 et 200 000,00 \$ en 2010–11. (Notre année budgétaire commence à partir du 1<sup>er</sup> avril, donc le 1<sup>er</sup> juillet représente uniquement trois trimestres de l'année financière en 2009–10.)

Les besoins et les demandes de nos membres deviennent de plus en plus exigeants. Tous nos comités et secteurs exigent plus de ressources pour faire plus de travail. Nos dépenses pour effectuer des campagnes vont en fait augmenter avec chaque dollar que nous recevons de SCFP National pour administrer des campagnes—nous devons bâtir nos propres ressources de campagne pour satisfaire ces défis. Nous avons imposé plus d'obligations sur notre personnel vis-à-vis les salaires, etc. et en fait, nous avons plusieurs personnes qui vont bientôt prendre leur retraite, donc il faudra payer les indemnités de départ. Il faut avoir plus de ressources pour satisfaire tous ces besoins.

**MISEZ SUR  
LES GENS**

**CUPE-SCFP  
Ontario**